

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 32 du 9 août 2018

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 22 novembre 2017 fixant pour le service de santé des armées les conditions et modalités de recrutement des militaires engagés.

Du 11 juillet 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 22 novembre 2017 fixant pour le service de santé des armées les conditions et modalités de recrutement des militaires engagés.

Du 11 juillet 2018

NOR A R M K 1 8 2 0 9 8 4 A

Texte modifié :

Arrêté du 22 novembre 2017 (JO n° 30 du 6 février 2018, texte n° 3 ; signalé au BOC n° 7/2018 ; BOEM 510-4.1.2.1, 511-2.2.1.2.1).

Référence de publication : JO n° 175 du 1er août 2018, texte n° 15 ; signalé au BOC n° 32/2018.

JORF n° 175 du 1er août 2018, texte n° 15